

**ASSOCIATION pour LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE PERRECY**

**Compte rendu**

**du Conseil d'administration  
et de l'Assemblée Générale ordinaire  
pour l'exercice 2016**

Salle Chapuis mairie de Perrecy les Forges le 25 janvier 2017

## Conseil d'administration du 25 janvier 2017

Le président :

Bonjour et merci d'être présents

Vérification que le quorum est atteint (50% des convoqués) :

Sur 10 membres convoqués 8 sont présents à l'ouverture et ont signé la feuille de présence (J.Labarre, Fénéon, Boireaud, Gauvin, Callier , P.Jacquet , P.Labarre, Rameau) ; 2 sont arrivés en cours de séance (Duperret, Ducerf) ; nous pouvons donc délibérer valablement.

Je vous rappelle que nous délibérons dans le cadre du Conseil ordinaire annuel prévu dans nos statuts

Deux sujets sont à l'ordre du jour

**1/ Statuer sur les demandes d'adhésion** en tant que « membres » de notre association

Cette année nous n'avons pas de demande

**2/ Modification de la composition du Conseil d'administration**

Je vous fais part de la demande de démission d'Evelyne Boireau qui depuis la création de notre association a occupé au sein du Conseil d'administration le poste de secrétaire.

Evelyne Boireau a toujours été très engagée dans l'œuvre que nous menons pour la sauvegarde de notre patrimoine et c'est avec regret que j'ai enregistré sa démission. Notre regret est adouci par le fait qu'elle entend bien rester membre actif. Merci à elle pour le travail accompli.

A l'AG qui va suivre je proposerai aux membres d'élire :

- Madame Brigitte Gauvin, actuellement secrétaire adjointe, volontaire au poste de secrétaire
- Monsieur Jean Danzé, actuellement membre, volontaire au poste de secrétaire adjoint

**Y à t'il des suggestions éventuelles des uns et des autres à évoquer dans le domaine spécifique du Conseil d'administration ?**

Aucune.

Nous allons pouvoir lever la séance et accueillir les membres convoqués à l'A.G. qui va suivre

## Assemblée Générale du 25 janvier 2017

Ouverture ;

**0/**

Nous désirons ajouter un point à l'ordre du jour visant à procéder à l'élection de deux membres du Conseil d'administration, suite à une démission.

Ce point sera introduit avant le premier point inscrit à l'ordre du jour de la convocation.

Quelqu'un s'oppose-t-il à introduire ce point à notre ordre du jour ?

Pas d'opposition.

**1/**

Merci à toutes et tous de votre présence , se sont excusés ;

- Madame Florence Bonnafoux
- Madame Micheline Contant
- Monsieur Paul Labarre
- Monsieur Pierre Labarre
- Monsieur Charles Labarre
- Madame Laurence Labarre
- Madame Jacqueline Lagru
- Madame Carole Longeot
- Père Yves Garruchet
- Monsieur Philippe Jager
- Madame Françoise Morgnieux
- Madame Isabelle Vandermarcq
- Monsieur Jean-Paul Baudin

**2/**

Feuille de présence

Si vous ne vous êtes pas enregistrés à votre arrivée, merci de vous la passer et de signer en face de votre nom.

Si vous avez reçu un POUVOIR notez « **pouvoir** » en face du nom de celui qui vous l'a donné **avec votre nom lisible**.

**3/Rappel** : Comme l'année dernière cette AG se tient début 2017 mais couvre l'exercice 2016, nous avons ainsi une année complète avec la période de fin d'année favorable aux dons.

## **Examen de l'ordre du jour**

### **0 / Election de deux membres à un poste au Conseil d'Administration suite à une démission**

Madame Evelyne Boireaud souhaitant démissionner de ses fonctions au Conseil d'Administration, et bien que nous regrettions ce départ, il est nécessaire de la remplacer. Notez que Madame Boireaud conserve sa place de membre de l'association ce dont nous nous félicitons.

Pour cela je vous propose d'élire au Conseil d'Administration :

- Madame Brigitte Gauvin, actuellement secrétaire adjointe, volontaire au poste de secrétaire
- Monsieur Jean Danzé, actuellement membre, volontaire au poste de secrétaire adjoint

Passons au vote :

Qui est contre ?           0

Qui s'abstient ?           0

Proposition adoptée

### **1 / Situation morale de l'association et approbation**

- Le nombre de membres de notre association reste quasi stationnaire

Pour mémoire en	2009	14
	2010	25
	2011	32
	2012	36
	2013	40
	2014	42
	2015	40

2016 39

- Enregistrement des dons reçus

2016 a vu l'enregistrement de **47 dons pour un total de 9060 €**

2011	35 dons pour 9140 €
2012	31 dons pour 8050 €
2013	23 dons pour 3620€
2014	55 dons pour 6535€
2015	34 dons pour 6549 €

Le montant collecté tutoie, à quelques euros près, la plus belle année depuis 2011 avec un nombre de donateurs qui se tient lui aussi à un niveau également proche du record.

**Cela traduit une mobilisation soutenue d'un noyau dur qui continue d'y croire et arrive à compenser l'abandon de certains donateurs des premiers jours.**

Tant mieux, car après le très gros effort financier mis en œuvre pour la première tranche, beaucoup redoutent que les fonds publics indispensables ne reviennent pas de sitôt et ont tendance, en attendant, à se désengager.

Il est vrai qu'ils n'y sont pas toujours encouragés...

- Actions menées en 2016

#### **Panneaux**

Les quatre panneaux préparés par Madame Rollier de l'Ecole des Arts et Métiers, réalisés à l'initiative et aux frais de notre association, continuent de renseigner et d'attirer l'attention des visiteurs

Le but étant de sensibiliser les visiteurs (les habitants directs de Perrecy ou les touristes) sur l'histoire très ancienne du monument, ses richesses, mais aussi son état inquiétant.

#### **Journée du Patrimoine**

A la seule initiative de notre association une démarche a été menée en 2016 auprès de l'organisation officielle des « Journées du Patrimoine » qui a inscrit notre monument dans la liste médiatique de ceux qui s'offraient à la visite ces jours-là.

Cela nous a valu un certain nombre de visiteurs qui ont été guidés par une petite équipe de volontaires de notre association.

Pour cette occasion, plusieurs membres de notre association ont monté une brocante proche de l'église dans l'ancien garage des Sœurs au presbytère.

Les sommes recueillies 80.50 € ont été remises en banque.

A la même période, en avril, une conférence a été donnée par Madame Simonin de Paray le Monial, le bénéfice - 77 € a été également remis en banque.

### Visites de groupes

Plusieurs visites avec des groupes divers ont été conduites dans l'été et notre association a su accueillir ces visiteurs, les intéresser aux richesses du monument et les sensibiliser au sauvetage des sculptures.

A noter en particulier le groupe important de « Maisons Paysannes de France »

Ces différentes actions se sont traduites par des dons non négligeables, à l'origine, entre autres, du palmarès que nous venons de voir.

Madame Geneviève Rameau a fait part à l'assistance d'une visite qui, si elle ne s'est pas traduite par un résultat financier, a été absolument remarquable pour que les plus jeunes de Perrecy s'approprient le merveilleux patrimoine qu'ils ont la chance d'avoir sur leur village et ce souvent sans le savoir.

C'est un gage d'avenir encore bien plus précieux qu'un résultat financier immédiat.

Ainsi à l'initiative d'une de nos institutrices, que nous devons grandement féliciter, une visite du patrimoine a été organisée pour une classe complète des plus grands de l'école.

Madame Rameau, ancienne enseignante, a dirigé cette visite.

Cette dernière a fait part à l'assemblée du très fort intérêt des enfants.

Bravo à tous ceux qui ont participé et...à renouveler !.....C'est l'avenir ainsi préparé !!!!

### Concert

Un des points marquants de l'année a été la préparation et la mise en place pratique du concert de Gospel organisé au profit de notre association par l'Association musicale « Les Quatre Saisons en Charollais ».

Les contacts préalables que nous avons mené avec Madame Mentré ont incité cette dernière à choisir Perrecy pour y donner son concert majeur de l'année.

Il est bon de souligner qu'à ce choix du lieu s'est ajouté la volonté de cette association de réserver le bénéfice financier du concert à notre œuvre de sauvegarde du patrimoine.

Comme vous le savez, plus de 350 personnes ont réservé ou pris leurs billets sur place. Sur le plan musical ce fut un grand succès qui s'est clôturé par un pot offert par la mairie dans les jardins ensoleillés du prieuré.

Sur le plan financier l'association de Madame Mentré a remis à la nôtre un don exceptionnel de 1800€

Encore merci à elle et à tous ceux qui ont contribué à cet évènement.

### Visite de Monseigneur Rivière, évêque d'Autun, Chalon et Macon

A l'initiative de certains membres de notre association, il a été proposé à notre évêque de visiter le monument restauré et plus particulièrement d'admirer le grand vitrail de Saint Benoit, son saint patron.

A cette occasion il a présidé la messe dominicale et fait une petite conférence sur l'ordre de St Benoit

Cet évènement a été une belle occasion pour tous les habitants intéressés de se rencontrer et de parler du patrimoine dans le cadre du Prieuré autour d'un pot de l'amitié offert par l'association avec l'aide de nombreux participants.

L'évènement a été bien commenté par la presse, ce qui n'a pas manqué d'attirer l'attention de beaucoup sur les besoins nécessaires à la sauvegarde des sculptures. Donc une action de communication positive.

J'ai essayé de répondre au point n°1 de l'ordre du jour et je demande votre approbation, Passons au vote :

Quelqu'un est-il contre ? 0

Quelqu'un s'abstient-il ? 0

Situation adoptée.

## 2 / Situation financière de l'association et approbation

La parole est donnée à notre trésorier Monsieur Raymond Callier

### Comptabilité année 2016

Situation au 23/01/2017

Depuis le point fait il y a un an à l'occasion de notre dernière A.G., la comptabilité de notre association est toujours extrêmement simple à exposer.

#### **En recettes :**

Les dons (mécénat), comme les années précédentes, enregistrés avec émission simultanée du reçu fiscal et versement du montant sur notre compte au Crédit Agricole. Le montant récapitulatif s'élève, pour cette année à 9 060 €

Cotisations des membres (d'après enregistrement feuille de présence AG 2015, Versées en banque sous forme d'un chèque le 30/01/2016) 190 €

Intérêts produits en 2016 par le compte rémunéré CA 130.69 €

Subvention municipale de fonctionnement 100 €

Brocante avril 80.50 €

Conférence de Mme Simonin 77 €

**TOTAL recettes 9 638.19€**

**En dépense :**

Chèque à faire par le trésorier pour rembourser les avances faites par Jean Labarre pour le compte de l'association :

Facture Super U (pot août)	76.30 €
Factures Auchan cartouches encre (29.89 +32.98 €)	62.87 €
<b>Dépenses</b>	<b>139.17 €</b>

**BILAN**

**L'activité de notre association en 2016 dégage donc un bilan positif de**

**9 638.19 – 139.17 = 9 499.02 €**

Au 25 janvier 2017 la situation de notre compte au Crédit agricole est la suivante : compte chèque 172.42 € compte épargne 25 369.18 €

Reprise de parole par Jean Labarre

Jean Labarre explique à l'assemblée qu'une nouvelle tentative de piratage du compte courant de l'association au Crédit Agricole a été découverte en début de cette année, puis dans un deuxième temps, corrigée par le C.A. avec le remboursement des sommes prélevées sans autorisation au profit de société de téléphonie. Pour mémoire un problème identique avait eu lieu en 2013. Le président a signé pour l'avenir un ordre interdisant au C.A. de faire quelque prélèvement que ce soit sur le compte de notre association qui n'a aucun besoin de ce mode de règlement.

Ce à quoi Jean Labarre ajoute en conclusion de ce bilan financier :

**Comme vous le voyez nous continuons à reconstituer un petit capital en attente de la mise en œuvre des restaurations que nous avons choisi d'aider.**

Je vous demande d'approuver cette situation financière

Quelqu'un est-il contre ? 0

Quelqu'un s'abstient-il ? 0

Situation adoptée.

**3 / Appel et collecte de la cotisation annuelle**

Je propose de fixer à nouveau la cotisation pour 2016 à 5 €

Quelqu'un a-t-il un avis sur le sujet ?

aucun avis exprimé

Passons au vote pour 5 €

Quelqu'un est-il contre ? 0

Quelqu'un s'abstient-il ? 0

Proposition adoptée

Je demande à toutes et à tous de faciliter la collecte en versant au plus tôt les 5€ correspondants.

Monsieur Paul Jacquet et Madame Labarre sont disponibles pour recevoir les montants et les enregistrer sur la feuille de présence.

#### **4 / Rappel de l'orientation prise pour l'action à venir de notre association et point de la situation**

Pour notre Association un des objectifs importants de cette nouvelle année est de ne pas laisser retomber l'élan acquis, elle doit agir en continu pour maintenir bien vivant l'intérêt sur ce patrimoine et cela autant dans le grand public que dans les institutions en place. Tous les moyens de communication devront être dirigés dans ce but.

Parallèlement à cela, il faudrait trouver le moyen de conforter nos donateurs traditionnels, puis rechercher encore de nouvelles pistes pour trouver de l'argent.

Nous devons être convaincus et faire savoir que les **fonds versés à titre privé**, même si ils ne peuvent immédiatement être mise en œuvre, sont une belle démonstration de l'intérêt de la population à sauver ce patrimoine.

Cela **incitera les fonds publics à se mobiliser à nouveau** et soutenir, le moment venu, des opérations de sauvegarde nécessaires.

#### **5 / Questions diverses**

##### **Jean Labarre**

Démarche de l'Office du Tourisme de Creusot/Montceau.

En décembre dernier, j'ai été abordé par cette organisation pour savoir si notre association pouvait recevoir des groupes de visite.

Nous nous sommes retrouvés avec trois de ses représentants dans le narthex et je leur ai proposé de faire une visite telle que celle que je fais lorsque nous recevons des groupes. Ils se sont déclarés tout à fait intéressés et ont proposé les bases d'une collaboration prévoyant une souscription annuelle de 60 € au service « Pack Adhérent 2017 ».

A la suite de quoi, j'ai réuni trois membres de notre association (volontaires pour faire visiter, Jean Louis Ducerf, Paul Jacquet et moi-même) pour définir une réponse.

Des échanges mails avec l'Office du Tourisme ont suivi au cours desquels nous avons insisté sur le fait que, de notre côté, tout était bénévole et que le prix du billet devait se comprendre par le visiteur comme une participation à l'œuvre de sauvegarde du patrimoine que nous menons.

Après avoir étudié les propositions de l'Office du Tourisme, le groupe des trois ci-dessus a constaté que, tenant compte de la rémunération demandée par celui-ci, sur chaque billet, la somme de 15 € par participant se réduirait pour l'association à 13.50€ puis à nouveau à **7 €** après remboursement du prix coutant de la brochure à J.L. Ducerf.

Donc pour une visite de 10 participants minimum le retour pour l'association serait de 70 € Chacun a convenu que ce n'était pas une opération très rémunératrice mais que, pour cette première année, il fallait essayer avec l'objectif de mieux faire connaître ce patrimoine et ses besoins.

Nous espérons pouvoir améliorer la rentabilité lorsque nous serons en présence de couples de visiteurs en ne remettant, avec un petit commentaire habile, qu'une brochure par couple.

Pour tenter cette opération avec l'Office du Tourisme et avoir des chances d'un suivi actif **il semble nécessaire, pour l'association, de souscrire le « Pack Adhérent » à 60 €**

**Quelqu'un est-il contre ? 0 donc investissement adopté**

L'office du tourisme propose de créer un cadre pour cette opération avec une visite potentielle tous les 15 jours le vendredi après-midi vers 15 heures en juillet, aout et septembre soit 13 visites.

Pour faire face, les trois membres cités sont volontaires pour se partager la tâche, mais il est possible d'élargir cette équipe de guide conférencier à d'autres membres et le concours de Madame Rameau a été souhaité... si elle l'acceptait. Elle l'a accepté.

### **Madame Labaune**

#### Chauffage

Reparle de la non utilisation du chauffage et indique que cela fait bien des mécontents.

Tout le monde en est bien convaincu.

Jean Labarre rappelle que le sujet a déjà été abordé l'année dernière en questions diverses et bien que ce problème nuit incontestablement à notre association car beaucoup pouvaient, (sans connaître les tenants et aboutissants), lui reprocher de ne pas agir, il a rappelé ce qui a

été dit l'année dernière : à savoir que ce problème de chauffage n'était absolument pas du ressort de l'Association mais du Maître d'ouvrage qui l'a fait installer sans, **semble-t-il**, se préoccuper de savoir s'il y aurait un courant disponible suffisant pour le faire fonctionner correctement.

Jean Labarre plaide néanmoins pour que toutes les bonnes volontés qui pourraient s'atteler à la résolution de ce problème n'hésitent pas se réunir pour conjuguer leurs efforts et tentent d'éclaircir cette situation confuse. A titre individuel il s'offre à y participer.

### Madame Labarre

Bulletin de souscription

Précise que l'insertion de ce document dans le Bulletin Municipal de fin d'année est très utile pour continuer à sensibiliser les habitants de Perrecy à soutenir les travaux. Les années précédentes de nombreux dons étaient accompagnés de ce document.

Y a-t-il d'autres « questions diverses » des uns ou des autres ?

Aucune.

Nous vous proposons de lever la séance et vous invitons à prendre un petit pot de l'amitié.

La secrétaire

*Brigitte Gauvain*



Le président

*Jean Labarre*

